



Un membre du foyer présente des symptômes du Covid et le médecin lui a prescrit un test.

Vos enfants ne viennent pas à l' école.
Vous prévenez l' école de vos enfants dès réception des résultats du test.

Si le test est négatif, les enfants peuvent retourner aussitôt à l' école.

Si le test est positif, vos enfants restent à la maison. Les autorités sanitaires ou la direction de l' école vous donneront de nouvelles directives.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Un membre du foyer a été en contact avec une personne positive au Covid.

En attendant les résultats de son test, vos enfants peuvent venir à l' école s' ils ne présentent aucun symptôme mais vous pouvez préférer, par prudence, les garder à la maison.

Si le test est positif, vous prévenez la direction de l' école.

Les autorités sanitaires ou la direction de l' école vous donneront de nouvelles directives.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Un membre du foyer est positif au Covid.

Vous faites immédiatement tester vos enfants* (test antigénique) puis, même si le test est négatif, vous les gardez à la maison **pendant 17 jours**. Si des symptômes apparaissent, vous consultez votre médecin.

À l'issue des 17 jours, vous les faites à nouveau tester. Ils peuvent revenir à l'école si le test est négatif.



En l'absence de test, vos enfants restent à la maison 7 jours supplémentaires (soit 24 jours en tout).

(*) Le test n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de 6 ans, mais il est recommandé.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Votre enfant présente les symptômes évocateurs du COVID (toux, fièvre, maux de ventre ou de tête...).

Vous gardez votre enfant à la maison.

Quand les symptômes ont disparu, l'élève peut revenir à l'école :

- SOIT avec un test négatif (PCR ou antigénique).
- SOIT après consultation d'un médecin et une attestation que celui-ci n'a pas prescrit de test.
- SOIT au bout de 10 jours pleins et après au moins 2 jours sans symptômes ni fièvre.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Votre enfant est positif au COVID.

S' il ne présente pas de symptômes :

Votre enfant reste à la maison **10 jours** pleins à compter de la date du test.

S' il des symptômes apparaissent (toux, fièvre) :

1. Vous prévenez l' école de la date d' apparition des symptômes.
2. Votre enfant reste en isolement à la maison.
3. Il revient à l' école **10 jours** après l' apparition des symptômes et après au moins 2 jours sans symptômes ni fièvre.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Votre enfant a été en contact avec une personne positive au COVID (en dehors du foyer).

Vous faites tester votre enfant* dès aujourd' hui.

Même si ce premier test est négatif, vous gardez votre enfant à la maison pendant 7 jours pleins. Si des symptômes apparaissent dans le foyer pendant ces 7 jours vous consultez un médecin.

Au 8e jour vous faites à nouveau tester votre enfant*. Si son test est négatif, il peut aussitôt revenir à l' école.



En l' absence de 2^e test, votre enfant* reste à la maison 7 jours supplémentaires (soit 14 jours d' isolement en tout).

(*) Le test n' est pas obligatoire pour les enfants de moins de 6 ans, mais il est recommandé.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Un camarade de la classe est positif au COVID.

Vous faites tester votre enfant dès aujourd' hui (test PCR ou antigénique) et vous informez l' école du résultat.

Si ce test est négatif, il peut revenir à l' école. En l' absence de test, votre enfant reste à la maison 7 jours.



Au 7^e jour vous faites à nouveau **tester votre enfant*** et informez l' école si le résultat est positif.

(*) Le deuxième test n' est pas obligatoire, mais il est fortement recommandé.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Récap pour l'enseignant

N° de la fiche parents – consignes d'isolement

Maternelle et élémentaire

| | |
|--|---|
| Un membre du foyer présente des symptômes | 1 – Isolement recommandé jusqu' au résultat du test du membre du foyer |
| Un membre du foyer est cas contact | 2 – Isolement souhaitable : jusqu' au résultat du test du cas contact |
| Un membre du foyer est positif | 3 – Isolement jusqu' au test de l' élève en J17 |
| L' élève a des symptômes évocateurs | 4 – Isolement jusqu' au test ou avis médical sinon, retour en J11 (si 2j sans fièvre) |
| L' élève est positif. Consignes pour cet élève. | 5 – Retour en J11 <u>sans test</u> (si 2j sans fièvre ni symptômes) |
| L' élève est cas contact (en dehors du foyer et de l' école) | 6 – Test de l' élève en J0 et J7. Retour en J8 si négatif. |
| L' élève est cas contact (d' un camarade de l' école). | 7 – Test de la classe en J0 et J7. Retour à l' école possible en J1 si test nég en J0. |





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

6 principes d'isolement COVID

1. Quand on est **positif** au COVID, on est considéré contagieux au moins **10 jours** à compter du test.
2. Si on était positif et que, au-delà des 10 jours, on n'est pas guéri (on a toujours de la fièvre ou de la toux), on est toujours contagieux.
3. Si on partage le foyer d'une personne positive, le dernier contact correspond au dernier jour où elle est contagieuse.
4. Si on a été en **contact** avec une personne positive, la maladie peut se déclarer dans les **7 jours** qui suivent ce contact.
5. À partir de 6 ans, les élèves sont soumis aux mêmes règles de tests que les adultes. Si un test est demandé, il peut être remplacé par 7 jours supplémentaires d'isolement.
6. Depuis le 24/4, le test est recommandé aussi pour les enfants de maternelle.